RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.V
Société à responsabilité limitée
au capital social de 1 €uro
Siège social : [redacted]

NOMINATION DU GÉRANT

Le soussigné **Monsieur Axel VALADON**, demeurant [redacted]

agissant en qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée **A.V** au capital social de 1 €uro, dont le siège social est [redacted]

nomme en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée

Monsieur Axel VALADON, demeurant [redacted]

Monsieur Axel VALADON, dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Axel VALADON, accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le gérant ne percevra aucune rémunération au cours du premier exercice, sous réserve de toute décision de l'associé unique intervenant ultérieurement et lui attribuant une rémunération.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à PARIS
Le 19 juin 2025

[redacted]